



RÈGLEMENT DE L'OMNIUM ROMAND DE CYCLOCROSS SAISON 2023-2024

1. CALENDRIER

La saison 2023-2024 de l'Omnium Romand de Cyclocross (ORC) se dispute en 10 manches :

15.10.2023	Cyclocross Aigle	Aigle (VD)	Cyclophile Aigle
21.10.2023	Cyclocross de Bramois	Bramois (VS)	Cyclophile Sédunois
28.10.2023	Cyclocross de la Riviera	Montreux (VD)	Vélo Club Vevey
05.11.2023	Cyclocross de Rennaz *	Rennaz (VD)	Montreux-Rennaz-Cyclisme
11.11.2023	Cyclocross des Fées	Buttes (NE)	Ass.de développement de la Robella
19.11.2023	Cyclocross des Tires-Lune	Vallorbe (VD)	Vélo Club Vallorbe
26.11.2023	Cyclocross de Cossonay	Cossonay (VD)	Velosprint Cossonay
02.12.2023	Cyclocross des Princes-Evêques	Porrentruy (JU)	Club Cycliste les Vouivres
09.12.2023	Cyclocross de Nyon	Nyon (VD)	Vélo Club Nyon
16.12.2023	Cyclocross de Lucens	Lucens (VD)	Vélo Club Broye

* CHAMPIONNATS ROMANDS ET CANTONAUX

2. CATÉGORIES

L'Omnium Romand de Cyclocross est ouvert à tou·tes les coureurs et coureuses licencié·es et non licencié·es des catégories hommes (élites et amateurs), masters, U19 hommes, dames, U17 filles et garçons, U11 à U15 filles et garçons.

Lors les championnats romands et cantonaux, seul·es les coureurs et coureuses licencié·es annuels peuvent se voir décerner le titre de champion·ne romand·e et/ou de champion·ne cantonal·e (cf. détails à l'article 11 ci-après).

En application du règlement international et national, les participant·es s'inscriront à l'Omnium Romand de Cyclocross 2023-2024 dans la catégorie qui sera la leur au 1^{er} janvier 2024, soit :

Les Petits et Petites Cracks	2016 et plus jeunes
U11 Filles / U11 Garçons	2015-2014
U13 Filles / U13 Garçons	2014-2012
U15 Filles / U15 Garçons	2012-2010
U17 Filles / U17 Garçons	2009-2008
U19 Hommes	2007-2006
Dames (U19, amateurs, élites, masters)	2005 et plus âgées
Hommes (amateurs, élites)	2005-1995
Masters 1	1994-1985
Masters 2	1984-1975
Masters 3	1974 et plus âgés



3. FINANCES D'INSCRIPTION

	Par manche :	Passeport pour les 10 manches :
Les Petits et Petites Cracks	Gratuit	faisabilité à confirmer par MSO
U11 Filles / U11 Garçons	CHF 5	si oui, une manche gratuite
U13 Filles / U13 Garçons	CHF 5	
U15 Filles / U15 Garçons	CHF 5	
U17 Filles / U17 Garçons	CHF 15	
U19 Juniors Hommes	CHF 20	
Dames	CHF 20	
Hommes	CHF 25	
Hommes, Masters 1-2-3	CHF 25	

4. INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site mso.swiss jusqu'au mercredi à minuit précédant la course.

Les inscriptions sur place sont possibles jusqu'à 1 h avant la course et **sont majorées de CHF 10.**

Les inscriptions sur place pour la catégorie des **Petits et Petites Cracks** restent gratuites.

5. HORAIRE

vérifier l'horaire de chaque manche sur omniumromand.ch

L'ARC recommande le planing suivant :

11h00	U15 Filles , U15 Garçons (20 min)
+ 30 sec.	U13 Filles , U13 Garçons
+ 30 sec	U11 Filles ; U11 Garçons
	Remise des prix
12h00	U17 Filles & dames (35 min)
12h02	U17 Garçons (35 min)
	Remise des prix
13h15	Les Petits et Petites Cracks
	Remise des prix
13h00 - 13h30	Entraînement
13h45	Masters 2, masters 3 (45 min)
	Remise des prix
15h00	U19 Juniors hommes, hommes, masters 1 (50 min)
	Remise des prix



6. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

La reconnaissance du parcours peut s'effectuer avant le début des courses ou entre deux courses (une plage horaire est en principe prévue).

Tout es coureurs ou coureuses qui ne respecteraient pas cette règle sera placé es en dernière ligne sur la grille de départ.

7. ORDRE DE DÉPART + APPEL

DÉPART 1 : U11 FILLES / U11 GARÇONS, U13 FILLES / U13 GARÇONS, U15 FILLES / U15 GARÇONS

Les catégories U15, U13, U11 partent avec un intervalle de 30 secondes

La mise en grille se fera **sur appel**, dans l'ordre suivant :

1. U15 Filles
2. U15 Garçons
3. U13 Filles
4. U13 Garçons
5. U11 Filles
6. U11 Garçons

La place sur la ligne de départ est déterminée par le classement général provisoire. Pour la première manche, c'est la date d'inscription qui sera prise en compte.

Un classement séparé sera établi pour chaque catégorie.

La course des 3 catégories se termine lorsque le premier ou la première concurrent e toutes catégories confondues franchit la ligne d'arrivée.

DÉPART 2 : U17 FILLES, U17 GARÇONS, DAMES

U17 Filles : Les U17 Filles partent en même temps que les dames.

U17 Garçons : Les U17 Garçons partent 2 minutes après les dames et les U17 Filles.

La place sur la ligne de départ est déterminée par le classement général provisoire. Pour la première manche, c'est la date d'inscription qui sera prise en compte.

DÉPART 3 : LES PETITES ET PETITS CRACKS

Aucun appel ni placement prioritaire.

DÉPART 4 : U19 JUNIORS, HOMMES, MASTERS 1

Aucun appel ni placement prioritaire. L'ARC demande à tous les participants de faire preuve de fair-play au moment de se placer sur la ligne, en tenant compte de son niveau et de celui de ses concurrents.



DÉPART 5 : MASTERS 2 , MASTERS 3

Aucun appel ni placement prioritaire. L'ARC demande à tous les participants de faire preuve de fair-play au moment de se placer sur la ligne, en tenant compte de son niveau et de celui de ses concurrents.

8. DUREE DES COURSE

Les Petits et Petites Cracks	environ 500 m
U11 Filles, U11 Garçons	20 minutes (parcours réduit)
U13 Filles, U13 Garçons	20 minutes (parcours réduit)
U15 Filles, U15 Garçons	20 minutes (parcours réduit)
U17 Filles, U17 Garçons	35 minutes
Dames	35 minutes
U19 Juniors Hommes, Hommes, Masters 1	50 minutes
Masters 2, Masters 3	45 minutes

Le nombre de tours est fixé par le jury de course du chronométrage sur la base du temps au 2^{ème} tour.

La course est terminée lorsque le ou la vainqueur·e a *scratch* (toutes catégories d'un même départ confondues) franchit la ligne d'arrivée.

9. REMISE DES PRIX

La remise des prix s'effectuera directement après chaque course. Les coureurs et coureuses concerné·es sont prié·es de rester à proximité de la zone d'arrivée.

Catégorie	Rang	Prix
Les Petits et Petites Cracks	min. 5 premier·ères	Prix souvenir pour tout·es remis par l'ARC
U11 Filles U11 Garçons	min. 5 premier·ères	Prix en nature remis par l'organisateur
U13 Filles U13 Garçons	min. 5 premier·ères	Prix en nature remis par l'organisateur
U15 Filles U15 Garçons	min. 5 premier·ères	Prix en nature remis par l'organisateur
U17 Filles U17 Garçons	min. 5 premier·ères	Prix en espèce remis par l'ARC Prix en nature remis par l'organisateur



U19 Juniors Hommes	min. 3 premiers	Prix en espèce remis par l'ARC Prix en nature remis par l'organisateur
Dames	min. 3 premières	Prix en nature remis par l'organisateur
Hommes	min. 3 premiers	Prix en nature remis par l'organisateur
Masters 1	min. 3 premiers	Prix en nature remis par l'organisateur
Masters 2	min. 3 premiers	Prix en nature remis par l'organisateur
Masters 3	min. 3 premiers	Prix en nature remis par l'organisateur

La présence du coureur ou de la coureuse est obligatoire pour recevoir son prix.

10. CLASSEMENT GÉNÉRAL

Un classement général sera établi pour toutes les catégories (cf. chiffre 2 ci-dessus)

Toutes les manches seront prises en compte pour le classement général.

Le barème de points est le suivant :

Rang	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	A partir du 8 ^{ème}	Abandon
Points	100	97	95	93	91	90	89	moins 1 point	10

En cas d'égalité, le classement lors de la dernière manche sera déterminant.

11. PRIX POUR LE CLASSEMENT GÉNÉRAL

Toutes les coureuses et coureurs qui auront participé à toutes les manches recevront un prix souvenir.

Les 3 premières et les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

12. CLASSEMENT JEUNESSE

Un classement Jeunesse (catégories U11 à U19) est établi et récompense les 3 clubs ayant eu la plus grande participation à toutes les manches de l'Omnium (un(e) participant(e) donne un point comptabilisé au classement).



13. CHAMPIONNATS ROMANDS & CANTONAUX

L'ARC renvoie aux informations officielles de la Conférence des présidents cantonaux.

Le règlement détaillé est disponible sur cyclismeromand.ch.

Les champion·nes peuvent porter le maillot de champion·ne cantonal·e lors des manches suivantes de l'ORC de la saison en cours et durant la saison suivante jusqu'au prochain championnat, pour autant qu'ils et elles continuent de courir dans la même catégorie.

14. MATÉRIEL AUTORISÉ

Tout type de vélo (avec ou sans pédales) est admis pour la catégorie des Petits et Petits Cracks.

Les VTT sont admis pour les catégories U11, U13, U15.

Les U11, U13 et U15 peuvent changer de roues, mais pas de vélo.

Pour les catégories U17 filles et garçons, dames, U19 hommes, hommes et masters, la largeur de pneus maximale autorisée est de 33 mm.

Les vélos de gravel sont acceptés pour autant que la largeur des pneus n'excède pas 33 mm.

15. ASSURANCE

Chaque coureuse et coureur doit être au bénéfice d'une assurance RC et accidents couvrant les compétitions sportives.

16. AUTRE RÈGLEMENTS APPLICABLES

Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement, il sera fait référence aux règlements de Swiss Cycling et de l'UCI.

Veillez également prendre connaissance des informations publiées par les organisateurs.